



Mercredi 29 mai 2024

20 ANS DU MARIAGE DE BÈGLES : 1^{ER} MARIAGE DE COUPLE DE MÊME SEXE MERCREDI 5 JUIN

La Ville de Bègles célèbre l'anniversaire du premier mariage de deux personnes de même sexe en France, le 5 juin 2004. Le « mariage de Bègles » a marqué les esprits par son action proche de la désobéissance civile, et a fait basculer l'histoire des luttes pour la conquête des droits conjugaux et parentaux des gays et des lesbiennes.

Il y a 20 ans, Noël Mamère célébrait le premier mariage unissant deux hommes, 9 ans avant que la loi ne légalise les unions de même sexe.

Pour célébrer cet événement avec l'ensemble des Béglaï-s-es, la Ville organise un goûter d'anniversaire festif, suivi d'un ciné-débat.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ANNIVERSAIRE

- **CONFÉRENCE DE PRESSE** (*non ouverte au public*)
En présence du maire de Bègles Clément Rossignol Puech et des élu-es, des mariés, des grands témoins du 5 juin 2004, et de l'association Le Girofard
15h30 – salon de réception, mairie
- **CÉLÉBRATION DU MARIAGE D'UN COUPLE DE MÊME SEXE** (*non ouverte au public*)
Par le maire de Bègles Clément Rossignol Puech
16h30 – salle des mariages, mairie
- **GOÛTER D'ANNIVERSAIRE** (*ouvert au public*)
Goûter en musique par Slowfest avec le groupe Velours, et exposition des archives photographiques et d'articles de presse du mariage de 2004 à Bègles
17h – parc de la mairie
- **CINÉ-DÉBAT** (*ouvert au public*)
Projection du film *Maris à tout prix* d'Yves Jeuland et Jean-Michel Vennemani, suivie d'un débat avec Clément Rossignol Puech, maire de Bègles ; Christian Merlette, ancien directeur de cabinet de Noël Mamère ; Morgane Curt, militante au Girofard et Arnaud Alessandrin, sociologue à l'Université de Bordeaux, spécialiste des discriminations LGBTQIA+ et auteur avec Flora Bolter et Denis Quinqueton de *Mariage pour tous : la violence d'une conquête* aux éditions Bord de l'eau.
20h – cinéma La Lanterne



MON VILLAGE
URBAIN



LE MARIAGE HOMOSEXUEL : L'HSITOIRE D'UN COMBAT POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

En mars 2004 un « manifeste pour l'égalité des droits » est publié dans Le Monde. Il fait suite à l'agression homophobe de Sébastien Nouchet, brûlé au 3ème degré, dans le Nord de la France en janvier 2004. Les signataires réclament, avec le soutien de personnalités issues des mondes intellectuel, artistique et politique, l'accès des couples homosexuels au mariage et à l'adoption, et celui des lesbiennes et des femmes célibataires à la procréation médicalement assistée. Ils appellent les maires à célébrer des unions entre personnes du même sexe à la faveur d'une interprétation libérale du code civil, arguant que celui-ci ne définit pas le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme. Ils appellent aussi les parlementaires à changer la loi et les juges à interpréter l'interdiction du mariage homosexuel comme une violation du principe constitutionnel d'égalité des droits.

Le 31 mars 2004, Noël Mamère, maire de Bègles, déclare lors d'une conférence de presse, par l'intermédiaire des rédacteurs du manifeste, être prêt à célébrer des mariages « sans se soucier de savoir si la loi le lui permet [...] puisqu'il s'agit pour lui de faire un geste politique d'affirmation du principe d'égalité des droits ». Quelques mois après, le 5 juin 2004, il célèbre le premier mariage d'un couple de même sexe.

Depuis la légalisation du mariage pour tous en 2013, la Ville de Bègles a célébré 54 mariages de couples de même sexe (35 de femmes et 19 d'hommes).

BÈGLES, UNE VILLE ENGAGÉE POUR L'ÉGALITÉ DE TOUTES ET TOUS

Célébrer les 20 ans du mariage entre deux personnes de même sexe aujourd'hui ne vise pas seulement à commémorer un événement qui a marqué la vie politique de la ville, c'est avant tout une réaffirmation de l'adhésion commune aux valeurs d'égalité des droits entre toutes et tous les Français-es. C'est aussi l'occasion de rappeler la dynamique progressiste et avant-gardiste dans laquelle s'inscrit la ville de Bègles.

La Ville est, depuis, particulièrement investie pour la défense des droits des personnes LGBTQIA+.

En 2021, elle a inauguré deux passages piétons arc-en-ciel, en face de la mairie. Cet emplacement symbolique réaffirme les valeurs béglaises d'accueil et de tolérance : Bègles est une ville pour toutes et tous, où chacun-e est le/la bienvenu-e et peut trouver sa place.

En 2022, Bègles a choisi de thématiser la Quinzaine de l'égalité sur la question des LGBTphobies.

En 2023, elle a mis en place à ChapitÔ un atelier de préparation de pancartes et slogans pour la marche de fiertés à Bordeaux.

Cette année, la Ville va rejoindre la démarche Festiqueer en proposant une action à Bègles lors de l'édition d'octobre 2024.